SEROC Rapport Annuel 2013

sur le prix et la qualité du service public du traitement des déchets.

Notre métier : valoriser les déchets !

tu tries, je recycle, nous valorisons

SEROC

Zone artisanale RD 94 - BP18118 - 14401 BAYEUX
Tel : 02 31 51 69 60 - Fax : 02 31 51 69 61 - seroc-bayeux@wanadoo.fr - www.seroc-bayeux.fr

SOMMAIRE

P.3 **PRESENTATION SEROC**
LE TERRITOIRE DU SEROC
SES REPRESENTANTS ELUS ET SES AGENTS

P.7 **LES INDICATEURS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT**
TROIS OBJECTIFS A ATTEINDRE !

P.9 **PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION**
REDUIRE EN 8 ACTIONS :DU CONCRET !

P.11 **SERVICE COMMUNICATION**
LE SEROC EN MOUVEMENT.

P.13 **SERVICE TRI SELECTIF**
TRI SELECTIF, LE VERRE EN BAISSE
DEGRADATION DE LA QUALITE DU TRI

P.17 **SERVICE COMPOSTAGE INDIVIDUEL**
DEVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE COLLECTIF

P.19 **SERVICE DECHETS ULTIMES**
BAISSE DES DECHETS ULTIMES

P.21 **SERVICE DECHETERIES**
BAISSE DES FLUX DU RESEAU DECHETERIES
DECHETERIES : VALORISER LES DECHETS

P.25 **SERVICE COMPOSTAGE INDUSTRIEL**
PLATES-FORMES DE COMPOSTAGE

P.27 **SERVICE TRANSPORT ET QUAIS DE TRANSFERT**
DEUX POLES DE LOGISTIQUE

P.29 **INDICATEURS FINANCIERS**
LES INDICATEURS ECONOMIQUES
BILAN FINANCIER SERVICE PAR SERVICE

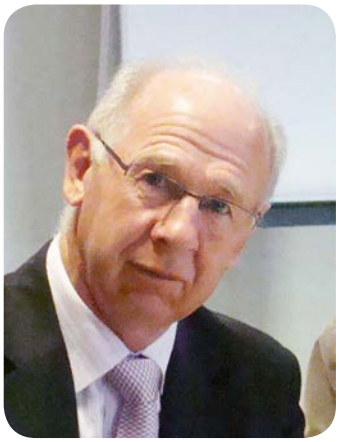

EDITO

Rendre compte de son activité et des résultats obtenus, informer les élus des orientations prises et des objectifs à atteindre et alerter sur les évolutions qui pourraient remettre en cause les équilibres économiques, voici donc réuni l'essentiel des données de ce rapport d'activités 2013 que nous avons rédigé pour vous.

Au-delà de la baisse globale de la production de déchets liée à la conjoncture économique et aux conditions climatiques pour les déchets verts, notre attention portera pour l'année 2014 à l'évolution qualitative des déchets recyclables.

Nous constatons, en effet, que parmi nos déchets recyclables se trouvent de nombreux autres déchets qui viennent les souiller. Les conséquences de ces erreurs de tri ou incivilités sont très pénalisantes économiquement. Nous devrons donc, ensemble nous donner les moyens pour corriger cette situation.

Depuis le 5 mai 2014, la signature d'une convention entre les associations et le SEROC permet aux usagers de toutes nos déchèteries de déposer dans des bennes spécifiques des objets réutilisables et pour lesquels une deuxième vie est possible.

Ce geste citoyen qui consiste à donner plutôt que de jeter s'inscrit naturellement dans la démarche environnementale et sociale qui relie le SEROC et les associations d'aide à l'emploi de notre territoire.

Mes vœux de réussite vont à tous les acteurs de cette économie sociale et solidaire.

Bonne lecture à tous,

Marc FONTAINE,
Président du SEROC

LE TERRITOIRE DU SEROC

Chargé du traitement des déchets, le SEROC regroupe 9 adhérents, soit 248 communes, pour le bénéfice de 151 578 habitants (source Insee 2010). Recycler les emballages, valoriser les fractions fermentescibles et combustibles, éliminer la fraction ultime des déchets ménagers, promouvoir la réduction de déchets produits à la source sont devenus aujourd'hui les missions essentielles de notre collectivité.

La valorisation...

...des emballages

Les emballages collectés dans les sacs jaunes ou colonnes des points recyclages sont dirigés vers des prestataires de tri (GDE, SPHERE ou BACER) pour être triés par matière, conditionnés en balle et dirigés vers des usines de valorisation.

...des déchets de déchèteries

12 déchèteries en réseau collectent les déchets qui en raison de leur nature, leur volume ou toxicité, ne peuvent être ramassés par les services de collecte (encombrants, gravats, déchets dangereux des ménages, déchets verts, amiante). Ces déchets sont dirigés vers des unités de transformation (ferraille, carton, déchets verts, bois, DEEE, DMS) ou des centres d'enfouissement (encombrants, gravats) .

...des déchets ménagers résiduels

Le contenu des bacs ou sacs à ordures ménagères collectés à domicile est dirigé vers des centres d'enfouissement technique.

...des déchets verts

Compostage industriel : Les tontes et branchages sont dirigés vers les plates-formes de compostage situées sur Ryes, Formigny et Vire. Les déchets verts sont transformés en compost criblé ou non criblé selon leur utilisation finale.

Compostage individuel : La distribution de composteur individuel permet aux habitants de transformer leurs épluchures de cuisine et de jardin en un compost de qualité afin de réduire le volume des déchets ménagers enfouis.

La sensibilisation...

Informer, sensibiliser et convaincre les usagers, telle est la mission du service communication qui doit aller au contact de l'ensemble de la population pour promouvoir les gestes indispensables à la réalisation des objectifs du Grenelle de l'environnement.

...pour réduire nos déchets

«Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas». Le SEROC en 2011 s'est engagé dans le programme local de prévention des déchets lancé au niveau national par l'ADEME dont l'objectif est de réduire la production de déchets.

82 682 tonnes de déchets traitées en 2013 !

LA CARTE DU TERRITOIRE

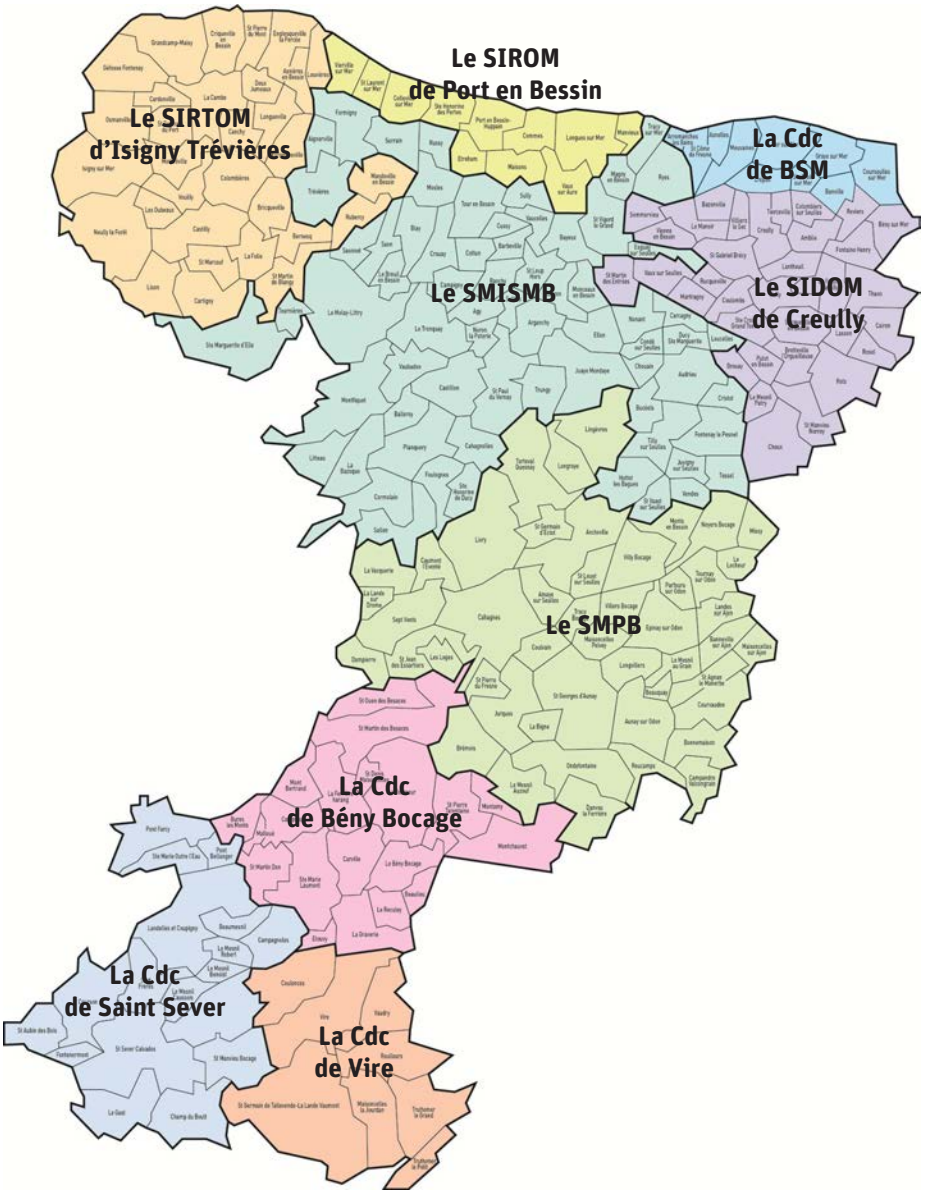

82 682 tonnes de déchets traitées en 2013

14 906 tonnes de déchets recyclables
soit 98 kg/an/habitant

Evolution des tonnages 2012/2013 : -0,3%

34 261 tonnes de déchets issus du réseau (déchèteries et plateformes de compostage)
soit 226 kg/an/habitant

Evolution des tonnages 2012/2013 : -5%

33 515 tonnes de déchets ultimes
soit 221 kg/an/habitant

Evolution des tonnages 2012/2013 : -3.7%

SES REPRÉSENTANTS ÉLUS ET SES AGENTS

En application de l'article L. 2224-13 du code général des collectivités territoriales (CGCT), la compétence de collecte et traitement des déchets des ménages est confiée aux communes. Ces communes ont fait le choix de déléguer cette compétence aux communautés de communes ou aux syndicats de collecte. Ces structures ont conservé la collecte mais elles déléguent le traitement au SEROC. Syndicat mixte, le SEROC est administré par un comité syndical de 42 membres qui élisent un Président, 5 Vice-Présidents et les membres du bureau.

LE PRÉSIDENT

Marc FONTAINE
Président du SIDOM de Creully

LES VICE-PRÉSIDENTS

1-**Marie Madeleine THOMAS** Présidente du SMISMB	En charge des grands projets et travaux
2-**Christian HAURET** Président du SMPB	En charge du tri sélectif
3-**Jean Pierre ONUFRYK** Président du SIRTOM d'Isigny Trévières	En charge des déchets ultimes
4-**Roland BERAS** Président de la commission déchets de la CdC de Vire	En charge du transport et compostage industriel
5-**Jean Pierre CHEVALIER** Délégué du SMISMB	En charge des déchèteries

Le SEROC : une équipe de 47 agents !

Ses agents

Fin 2013, le SEROC comptait 47 agents répartis dans 4 services :

Service financier et administratif en charge de la gestion des ressources humaines, de la gestion financière, du secrétariat et de l'entretien du siège administratif.

Service déchets ultimes, tri sélectif, anciennes décharges et compostage individuel en charge du transfert et traitement des déchets ultimes et des recyclables, de la mise en œuvre du compostage individuel.

Service déchèteries, transport, et compostage industriel en charge de la gestion des déchèteries, de l'organisation du transport, du traitement des déchets verts, de l'entretien des sites

Service communication en charge des animations de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets, de la communication externe sur l'ensemble du territoire.

Une chargée de mission pour la mise en œuvre du **programme local de prévention des déchets.**

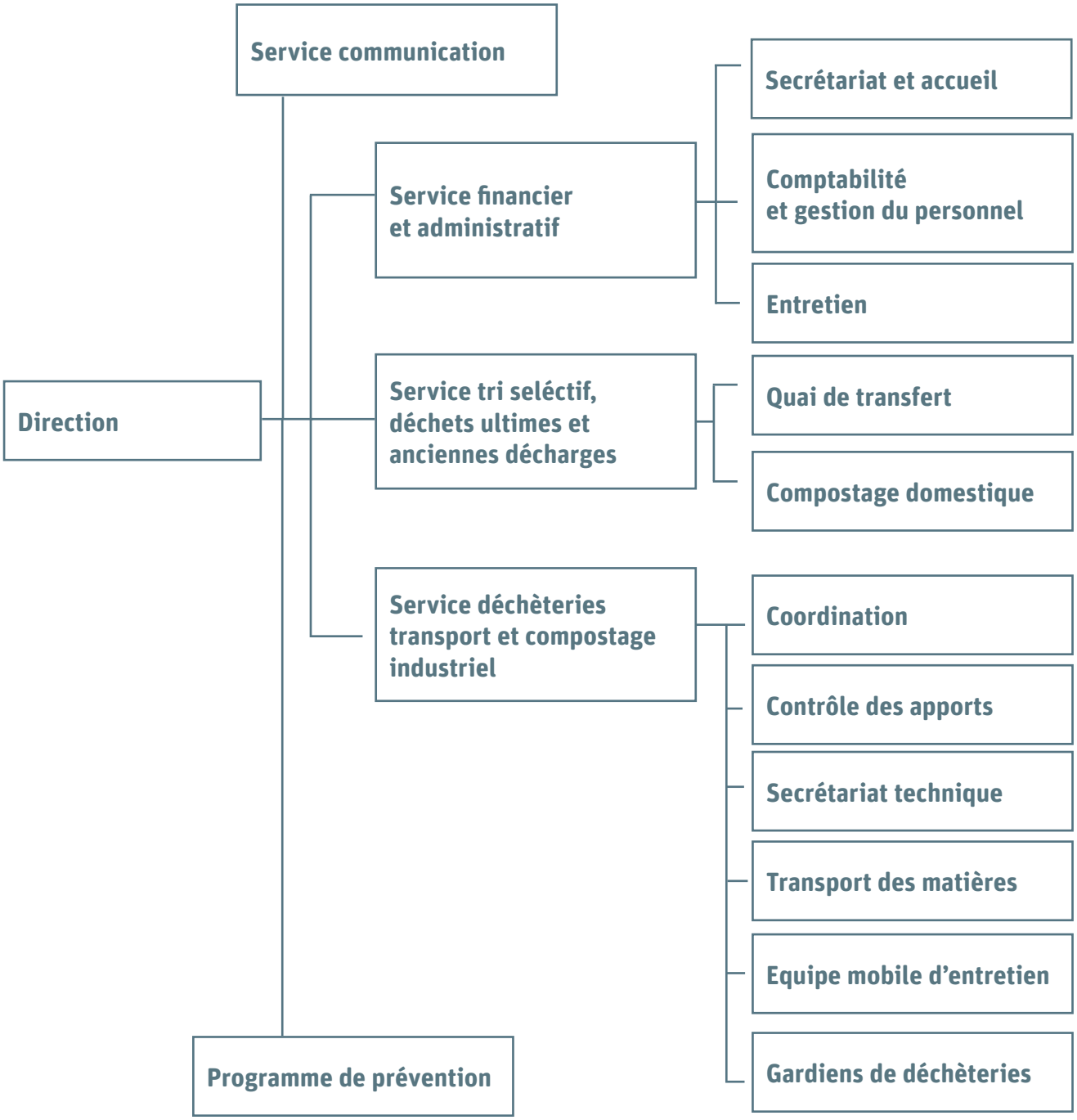

LES INDICATEURS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

TROIS OBJECTIFS À ATTEINDRE !

Initiées en 2007, les consultations du Grenelle de l'Environnement ont abouti à la publication de deux lois, appelées Grenelle 1 et Grenelle 2.
Les conséquences et objectifs qualitatifs fixés par ces lois pour le Syndicat sont les suivantes :
- diminution de 7% de la production des ordures ménagères et assimilés sur 5 ans,
- réduction de l'enfouissement de 15% de nos déchets,
- amélioration du taux de recyclage de nos emballages à 75%.

La baisse de la production d'ordures ménagères et assimilés

D'ici 2015, le SEROC doit diminuer de 7% la production des ordures ménagères et assimilés comprenant les déchets ultimes et les recyclables. En 2013, les ordures ménagères et assimilées diminuent de 2,7% avec une baisse de 3,7% pour les odures ménagères résiduelles et de 0,3% pour les recyclables. Fin 2013, la réduction brute est de 3,5%.

	2012	2013	2012/2013	*Rappel 2011/2012*
SIROM de Port en Bessin	2 904	2 743	-6%	-4,4%
SMISMB	14 129	13 881	-2%	-0,5%
SIDOM de Creully	6 152	6 018	-2%	-2,9%
SIRTOM Isigny Trévières	4 238	4 013	-5%	-0,5%
Bessin Seulles et Mer	5 728	5 601	-2%	-1,7%
CdC de Vire	5 839	5 702	-2%	-2,5%
CdC de Le Bény Bocage	2 148	2 103	-2%	-1,2%
Intercom Séverine	1 798	1 740	-3%	-3,6%
SM Pré-Bocage	6 824	6 616	-3%	-1,7%
SEROC	**49 760**	**48 418**	**-2,7%**	**-1,7%**

La réduction de l'enfouissement

Le Grenelle de l'Environnement a fixé comme objectif de réduire de 15 % l'enfouissement et l'incinération pour 2012 sur l'ensemble du territoire du SEROC.

Tonnes	2009	2010	2011	2012	2013
Refus de tri	545	1 240	1 226	1 130	1 531
Déchets ultimes	37 279	35 885	35 983	34 812	33 515
Tout-venant SEROC	4 569	4 911,2	53 86,5	5 772,7	6 019,4
Tout-venant hors SEROC	2 266	2 313,8	30 64,5	3 091,1	2 941,2
Tout-venant porte à porte	198	178	154	130	150
DASRI*	1,8	1,8	2,4	3,3	3,1
Total tonnages	44 859	44 530	45 817	44 939,1	44 159,7
Différence		-329	**1286**	**-877,9**	**-779,2**

*Les déchets de soins à risques infectieux sont traités à l'incinérateur de Colombelles

Depuis 2011, le SEROC a diminué de 5,4% sa production d'ordures ménagères et assimilés !

Pour rappel l'enfouissement des tonnages concernent les déchets ultimes, les refus de tri, le tout venant issu des déchèteries gérées par le SEROC, le tout venant collecté en porte à porte par nos adhérents, et le tout venant issu des déchèteries du territoire du SEROC et gérées par nos adhérents.
Cet objectif n'avait pu être atteint en 2012. Cependant, Il reste intéressant de suivre cet indicateur au regard des actions mises en œuvre dans le cadre du programme local de prévention des déchets et de la charge financière (TGAP) que fait peser ce mode d'élimination.
Sur l'ensemble des déchets concernés par cet objectif, seuls, les déchets ultimes ont diminué. Cette diminution est en lien avec l'efficacité du programme local de prévention des déchets et l'efficacité des actions de suivi de collecte concernant la sensibilisation des usagers au tri.

L'amélioration du taux de recyclage

Taux de détournement	2011	2012	2013	Phénomène observé	Action menée
SIROM de Port	30%	30%	29%	Baisse des recyclables plus forte que la baisse des OMr	Suivi de collecte
SMISMB	33%	34%	35%	Légère hausse des recyclables et baisse des OMr	Suivi de collecte Communication porte à porte sur l'habitat vertical
SIDOM de Creully	28%	31%	31%	Baisse simultanée des recyclables et des OMr	Suivi de collecte
SIRTOM Isigny Trévières	26%	27%	25%	Baisse des recyclables plus forte que la baisse des OMr	Suivi de collecte
Bessin Seulles et Mer	17%	19%	19%	Légère hausse des recyclables Baisse des OMr	Suivi de collecte
CdC de Vire	32%	33%	34%	Stabilisation des recyclables et baisse des OMr	Suivi de collecte
CdC de Le Bény Bocage	30%	30%	31%	Légère hausse des recyclables et baisse des OMr	Suivi de collecte
Intercom Séverine	31%	31%	33%	Légère hausse des recyclables et baisse des OMr	Communication porte à porte
SM Pré-Bocage	30%	30%	32%	Légère hausse des recyclables et baisse des OMr	Communication porte à porte et information sur le tri dans le cadre des réunions sur la redevance incitative
SEROC	**29%**	**30%**	**31%**		

Le taux de recyclage qui ressort de notre contrat avec la société Eco-Emballages est de 70.53 %. Il est identique à celui observé en 2012. Pour rappel, l'objectif était de 75 % pour 2012.
Les quantités de recyclables collectées étant quasiment identiques, il n'y a pas eu de progression du taux entre 2012 et 2013.

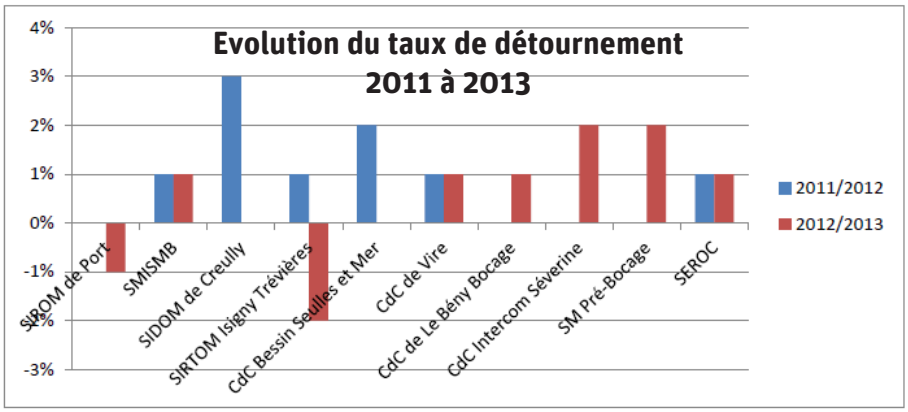

L'objectif du grenelle prévoit le taux de valorisation des emballages à hauteur de 75%. **L'objectif de 75 % ne pourra être tenu que s'il y a une amélioration rapide du taux de captage des emballages en verre.** Les actions à mener doivent en priorité porter sur ce matériau et éviter ainsi les baisses de tonnage observées ces dernières années.
Pour suivre cet objectif, le SEROC suit et analyse le taux de détournement. Cet indicateur permet de suivre l'efficacité de la collecte sélective sur la production de déchets ménagers. Plus ce taux est élevé, plus les recyclables sont triés et/ou moins les ordures ménagères sont produites.

RÉDUIRE EN 8 ACTIONS : DU CONCRET !

Le SEROC a signé un Contrat de performance avec l'ADEME en décembre 2010 pour mettre en œuvre un Programme local de Prévention des déchets afin de remplir l'objectif prioritaire du Grenelle de l'Environnement, c'est-à-dire la réduction de 7% de la production des Ordures Ménagères et Assimilées sur 5 ans.

(OMA = Ordures ménagères et sélectif)

Bilan des actions 2013

Le Programme Local de Prévention des déchets du SEROC est efficient au regard des objectifs fixés en 2011. En effet, l'ensemble des actions planifiées trouve un écho favorable à l'épreuve du terrain. Certaines opérations dépassent les résultats attendus notamment en 2013 puisque **la quantité de déchets évitée s'élève à 862 tonnes.** Par conséquent, le travail de diagnostic et de programmation, impulsé par la stratégie des élus, s'avère pertinent. Au-delà des résultats, ce sont les retours des acteurs et des partenaires qui encouragent la poursuite et le développement des actions.

Le Programme Local de Prévention (PLP) des déchets présente huit actions opérationnelles.

1- Accompagner à la demande des collectivités les professionnels à la réduction des déchets

Le SEROC s'investit dans la sensibilisation et la formation des professionnels en partenariat avec les collectivités adhérentes. En effet, beaucoup de professionnels, d'élus mais aussi d'habitants sont accompagnés au tri et à la réduction des déchets dans le cadre de projet ou de mise en œuvre de tarification incitative. Par exemple, près de 1 100 habitants ont été sensibilisés sur le territoire d'Aunay Caumont Intercom en 2013.

Objectif de réduction en 2015 : -156 tonnes
Résultat 2011-2013 : - 42 tonnes
Résultat 2013 : -34 tonnes

2- Promotion du compostage

Cette action est efficace puisque 635 composteurs ont été distribués en 2013. Concernant le compostage collectif, le SEROC se démarque au niveau national par le grand nombre d'établissements engagés : ce sont près de quarante structures qui ont mis en place des démarches de compostage dont 15 collèges et lycées au cours de l'année 2013. Egalement, ont été développés des projets de compostage partagé en zone pavillonnaire au regard des nombreux lotissements en construction sur le territoire.

Objectif de réduction en 2015: -1045 tonnes
Résultat 2011-2013 : - 722 tonnes
Résultat 2013 : -360 tonnes

3-Développement du réemploi, de la réparation et du don

Le SEROC porte la promotion de la filière ÉCO-TLC et encourage les communes à installer des conteneurs de récupération des textiles. Par ailleurs, 54 actions de sensibilisation des usagers, sur le don et le réemploi, ont été menées sur les déchèteries sous la forme de journées « Troc tes trucs ». L'objectif est que les habitants soient informés qu'ils peuvent donner au lieu de jeter.

Objectif de réduction en 2015: -583 tonnes
Résultat 2011-2013: -251 tonnes
Résultat 2013 : -87 tonnes

4-Réduction des prospectus publicitaires et des annuaires distribués

La diffusion des autocollants « Stop-Pub » a connu une large mobilisation de la part des communes. En effet, au-delà des distributions auprès des particuliers lors d'animations notamment, les élus ont multiplié les demandes auprès du SEROC pour mettre à disposition ou diffuser eux-mêmes 1400 stop-pub en 2013.

Objectif de réduction en 2015: -180 tonnes
Résultat 2011-2013 : - 272 tonnes
Résultat 2013 : -50 tonnes

Quantité totale de déchets évités de 2011 à 2013 : -2 017 tonnes soit 13.3kg/hab

5-Sensibilisation des publics à la réduction des déchets à la source

L'enjeu de ces opérations est d'informer et de former à la réduction des déchets, les habitants, les élus, les partenaires... Le service communication du SEROC, fort de 6 agents, sont mobilisés sur cette mission. En 2013, le SEROC a participé à des temps forts telle que la semaine du développement durable, en mettant à disposition d'une cinquantaine de familles, un couple de poules. Par ailleurs, le SEROC a lancé cinq projets d'établissements scolaires concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire en animant des groupes de travail composés de professeurs, de personnels administratifs et surtout d'élèves.

Objectif de réduction en 2015: -808 tonnes
Résultat 2011-2013 : - 430 tonnes
Résultat 2013 : -148 tonnes

6-Promotion des couches lavables

En 2013, le SEROC a travaillé avec le CREPAN (Comité régional de protection et d'aménagement de la nature) autour d'un projet innovant : mettre en place un système de prêt gratuit de couches lavables pour les familles du territoire. Cette opération phare de 2013 connait une montée en charge satisfaisante au regard des objectifs fixés : ce sont plus de 20 familles qui ont testé le système de prêt aujourd'hui.

Objectif de réduction en 2015: -213 tonnes
Résultat 2011-2013 : - 52 tonnes
Résultat 2013 : - 51 tonnes

7-Promotion des éco-évènements

L'évacuation des déchets n'est pas la seule problématique à envisager lors d'un évènement festif, le SEROC peut apporter son appui sous la forme d'une charte d'engagement. En 2013, ce sont 13 organisateurs qui ont préparé en amont une gestion optimale et minimiser la production de déchets, avec l'appui technique des agents du SEROC et à l'emprunt de doubles-collecteurs ou de gobelets réutilisables.

Objectif de réduction en 2015: 32 tonnes
Résultat 2011-2013 : - 8 tonnes
Résultat 2013 : - 7 tonnes

8-L'exemplarité des collectivités et des administrations.

« l'Eco-exemplarité des collectivités et des administrations » est d'abord menée en interne par les agents du Syndicat. Au delà, les administrations et les collectivités du territoire peuvent s'y engager par la signature d'une charte avec le SEROC qui propose un audit puis des pistes d'amélioration du tri à la réduction des déchets. Le SEROC a créé en 2013 un accompagnement individualisé dans la mise en œuvre opérationnelle.

Objectif de réduction en 2015: -498 tonnes
Résultat 2011-2013 : -240 tonnes
Résultat 2013 : - 126 tonnes

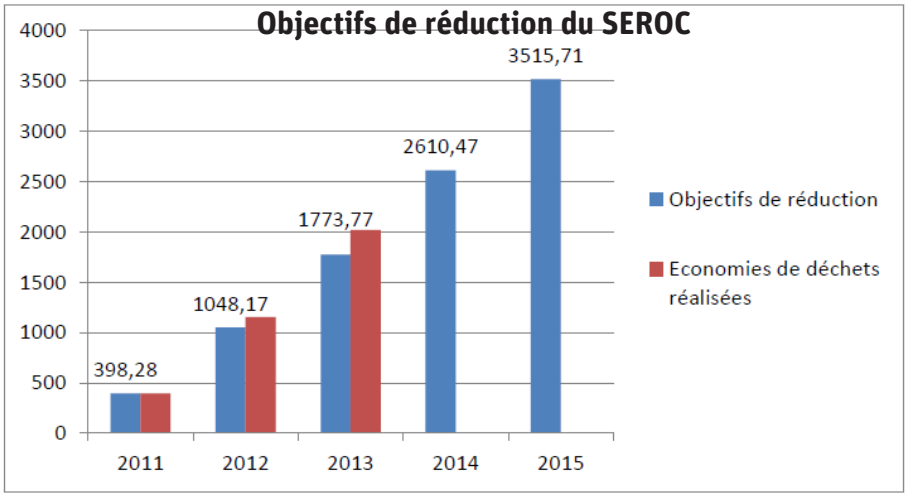

LE SEROC EN MOUVEMENT.

Le rôle du service communication est de coordonner et développer les actions proposées par les adhérents en ce qui concerne le tri sélectif et la réduction à la source des déchets.
De nombreuses actions sont programmées tout au long de l'année pour sensibiliser tous les acteurs (élus, grand public, jeunes, enfants...) sur l'ensemble du territoire du SEROC.

Le tri...

Rappel des enjeux et des consignes de tri

La mission essentielle du service communication est de rappeler constamment les enjeux et les consignes de tri. C'est pourquoi le SEROC propose de sensibiliser la population sur leur lieu de travail, dans la vie associative, en vacances, lors de leurs achats ou bien encore lors d'évènements et de festivités au tri des déchets.

2 444 adultes ont été sensibilisés

Contrôle sur la qualité du tri

Cette opération consiste à vérifier les sacs de déchets avant leur ramassage. Sur les sacs présentant des erreurs de tri importantes, les ambassadeurs et les agents de collecte collent des autocollants «refus de collecte». Le sac n'est donc pas ramassé et reste sur le trottoir. Ensuite, les ambassadeurs vont à la rencontre des foyers concernés par ces erreurs afin de leur expliquer les gestes de tri à adopter. Cette opération est difficile à mener mais elle est efficace car les ambassadeurs atteignent directement la cible souhaitée.

6 803 bacs contrôlés, 1 040 refus de collecte et 1 449 foyers visités.

Sensibilisation auprès des jeunes

Chaque année, les animateurs du SEROC sont sollicités par les écoles pour sensibiliser les enfants au tri, au recyclage et à la réduction des déchets.

64 établissements,
145 classes,
206 interventions soit environ
3 625 enfants ont été sensibilisés.

Information auprès des élus

Les élus ont eux aussi un rôle d'ambassadeur de tri et doivent montrer l'exemple en triant leurs déchets. Chaque année des réunions leur sont dédiées afin de leur rappeler les enjeux environnementaux et financiers d'une bonne gestion des déchets.

182 élus du teritoire SEROC ont participé aux réunions.

10 339 personnes sensibilisées au tri et à la réduction des déchets !

La réduction...

Astuces pour consommer autrement

Le SEROC est doté d'une ancienne décharge réhabilitée en parc éco éducatif. Des visites sont organisées régulièrement pour échanger sur le tri et de réduction des déchets. En 2013, une nouvelle animation est proposée aux visiteurs : la supérette !

Les animateurs demandent aux visiteurs de faire leurs courses avec des listes pré-établies, afin d'observer leur comportement de consommateur. Cette animation démontre concrètement qu'il est possible de réduire ses déchets dès l'acte d'achat uniquement en choisissant le produit adapté à sa consommation.

20 groupes ont participé à la nouvelle animation sur le parc !

Débats contre le gaspillage alimentaire

le gaspillage alimentaire est abordé auprès des jeunes et plus particulièrement des collègiens sous forme de vidéo-débats. En effet, une compilation de vidéos aborde le gaspillage alimentaire sous différents points de vue ce qui permet aux jeunes de s'exprimer et de réagir autour de ces images sur le thème de lutte contre le gaspillage alimentaire.

700 jeunes collègiens ont débattu !

Une solution : des poules !

150 kg de déchets par an dévorés par une poule !

Le SEROC a donné gratuitement deux poules à des familles qui n'en possèdaient pas encore.

Le Syndicat souhaite ainsi démontrer qu'il existe des solutions pour réduire les déchets adaptées à chaque style de vie. Ce sont principalement de jeunes familles qui ont été sensibilisées lors de cette opération. Ces opérations ont permis d'échanger sur le tri et la réduction avec un public pas forcément sensible aux questions environnementales.

100 poules ont été distribuées soit une réduction potentielle de 1.5 tonnes de déchets !

	Nombre de contacts	Evolution 2012/2013
Animations scolaires	3 625	-10.5%
Animations marchés, supermarchés	2 444	+86%
Animations sur les déchèteries	2 334	+39.5%
Foyers vus en porte à porte	1 448	0%
Participation aux évènements	306	100%
Réunions élus	182	-39%
TOTAL	10 339	+11%

TRI SÉLECTIF LE VERRE EN BAISSE

D'une manière générale, le tri sélectif est entré dans les habitudes des français. Sur le territoire du SEROC, les collectes sélectives sont traitées en deux flux bien distincts : le verre et les emballages. Le verre est collecté en apport volontaire. Les papiers et emballages sont collectés soit en apport volontaire soit en porte à porte selon les territoires.

Grâce aux gestes de tri des usagers, le SEROC a valorisé en 2013, 6429 tonnes de verre soit 42kg/an/hats, en baisse de 1,3%.

Le verre

Le verre ménager est collecté par les adhérents à partir des colonnes d'apport volontaire puis stocké sur des plates-formes avant d'être transporté vers des unités de recyclage. Sur chaque site de stockage, un tri grossier est réalisé pour retirer les refus (bouteilles en plastiques, boîtes en métal....).

Afin d'améliorer le dispositif de collecte, un audit a été réalisé de mai à avril sur les emplacements des colonnes d'apport volontaire afin d'établir des préconisations. Ce stage effectué par un étudiant de l'IUT de Caen, a été réalisé sur la ville de Bayeux et sur le SIDOM de Creully. L'objectif est d'augmenter la collecte des emballages en verre et d'améliorer les ratios de collecte sur ces deux territoires. Les préconisations fournies notamment au SIDOM de Creully portent sur le déplacement ou sur l'implantation de nouvelles colonnes sur le territoire. Ces nouveaux dispositifs permettraient de collecter de l'ordre de 78 tonnes supplémentaires par an.

Ce diagnostic entre dans le cadre des engagements pris par le SEROC auprès d'Eco-Emballages.

Les tonnages

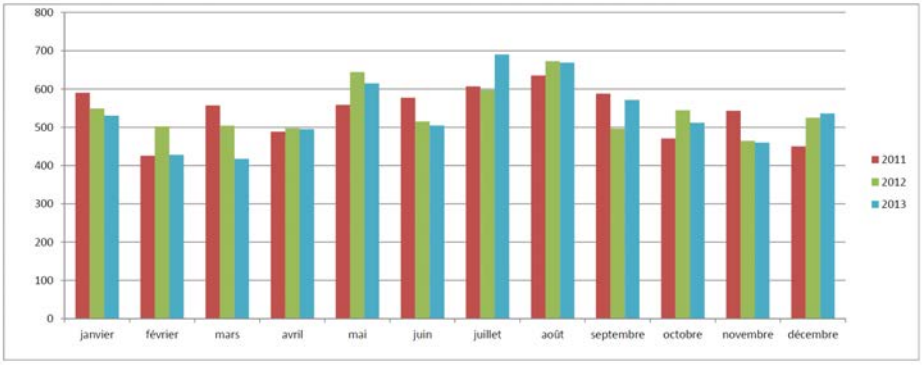

6 429 tonnes de verre ont été collectées, soit 83 tonnes de moins qu'en 2012.

Malgré les actions menées sur le territoire comme le suivi de collecte ou la communication sur le verre, la baisse n'a pas été contenue en particulier sur le SIRTOM d'Isigny sur mer et le SIROM de Port en bessin. Hormis des problèmes de collecte, ces diminutions n'ont pas de causes identifiées. Néanmoins, il est noté une évolution des habitudes de consommations et des conditionnements des liquides. L'emballage en verre est remplacé par des briques alimentaires. De plus en plus, la vente de liquide est proposée en cubitainers notamment pour ce qui concerne le vin.

Le transfert du verre

Le syndicat a expédié 705 tonnes à partir de sa plate-forme de stockage de verre de Vire. En moyenne, 2 camions de 30 tonnes par mois ont été chargés par les agents du SEROC.

6429 tonnes de verre ont été collectées soit 42 kg/an/habt.

Résultat par adhérent

Le ratio de collecte a fortement baissé, il est désormais de 42.4 kg/hab/an et reste supérieur à la moyenne de la Basse-Normandie de 37.9 kg/hab/an en 2012 ou à la moyenne du département de 34.2 kg/hab/an.

Des actions fortes doivent être menées pour inverser la tendance baissière et collecter les 6 à 7 kg/hab restants dans les ordures ménagères :

- Encourager des adhérents à réaliser le diagnostic des colonnes d'apport volontaire
- Renforcer la communication
- Poursuivre le suivi de collecte

Les tonnages par adhérent

	2012	2013	2012/2013	Ratio en kg/hab/an
SIROM de Port en Bessin	497	440	-11,38%	56
SMISMB	1 877	1 909	1,71%	34
SIDOM de Creully	755	741	-1,87%	25
SIRTOM Isigny Trévières	619	527	-14,85%	39
Bessin Seulles et Mer	533	545	2,11%	47
CdC de Vire	702	700	-0,26%	28
CdC de Le Bény Bocage	307	311	1,31%	26
Intercom Séverine	289	301	4,29%	31
SM Pré-Bocage	932	953	2,32%	28
SEROC	6 512	6 429	-1,27%	42

Les tonnages et ratio par adhérent

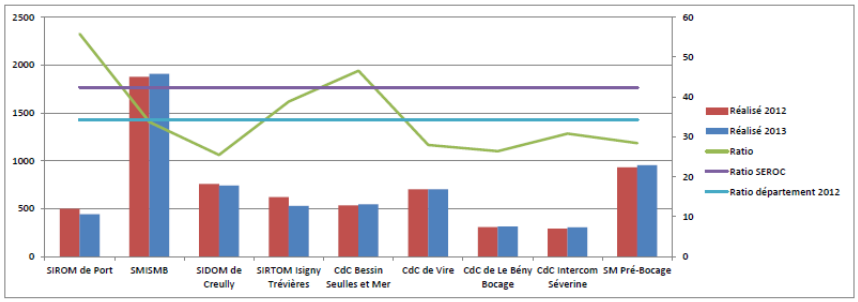

Le traitement et la valorisation

Les emballages en verre ne nécessitent pas de sur-tri. Tout le tonnage de verre collecté est envoyé directement en usine de traitement où il est broyé, réinjecté en mélange dans la ligne de production de bouteilles en verre.

6 389 tonnes de verre ont été expédiées au cours de l'année pour 6 429 tonnes collectées, la différence correspondant aux stocks. Ce verre a été recyclé dans des unités de Reims et de Bordeaux.

Collecté puis stocké sur simple plateforme, le verre est ensuite transporté vers les unités de recyclage.
Le verre redevient ensuite du verre à l'infini.

DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DU TRI

Le monoflux

Le monoflux est le mélange des emballages et du papier. Il est collecté en porte à porte ou en apport volontaire par nos adhérents. Le traitement est opéré par le SEROC en prestations de services.
En 2013, le SEROC est en contrat avec trois centres de tri :
- Le centre de tri de l'association BACER sis à Maisoncelles Pelvey pour 1 752.5 tonnes soit 21%
- Le centre de tri de la société GDE sis à Rocquancourt, pour 1 223.5 tonnes soit 14%
- Le centre de tri de la société SPHERE sis à Donville les Bains pour 5 498 tonnes soit 65%

8 477 tonnes de monoflux ont été triées en 2013, soit une très légère augmentation de 0.4% par rapport à 2012.

Sur le territoire du SEROC, le volume d'emballages et papier s'est stabilisé malgré la baisse de la consommation liée au contexte économique difficile. Les actions menées sur le territoire ont permis de maintenir ce volume grâce au suivi de collecte et aux actions de sensibilisation auprès des usagers. Des variations importantes entre -4% et +4% sont observées entre les adhérents. Le flux d'apport volontaire continue de diminuer au profit des collectes en porte à porte.

Les tonnages

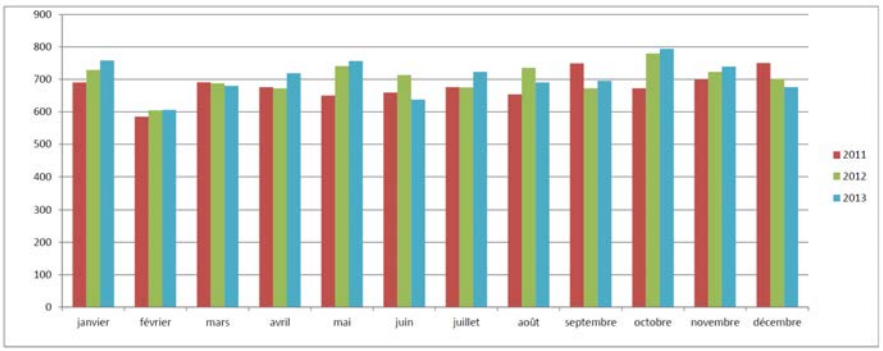

Les tonnages par adhérent

	2012	2013	2012/2013	Ratio en kg/hab/an
SIROM de Port en Bessin	372	366	-2%	57
SMISMB	2 894	2 952	2%	69
SIDOM de Creully	1 180	1 153	-2%	54
SIRTOM Isigny Trévières	515	493	-4%	45
CdC Bessin Seulles et Mer	537	534	-1%	58
CdC de Vire	1 215	1 224	1%	64
CdC de Le Bény Bocage	338	351	4%	41
CdC Intercom Séverine	275	266	-3%	36
SM Pré-Bocage	1 111	1 139	2%	45
SEROC	8 437	8 477	0,5%	56

Les tonnages et ratio par adhérent

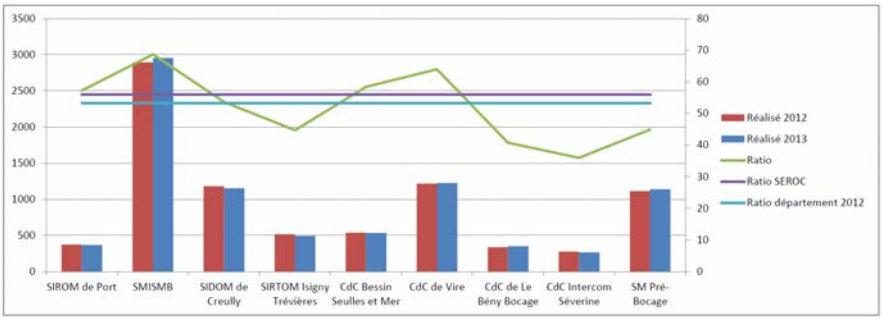

8 477 tonnes d'emballages collectées soit 56 kg/an/hab.

Au 1er janvier 2013, le SEROC a contractualisé avec un nouveau prestataire de tri pour le traitement des 5498 tonnes collectées sur le Nord du territoire. Ce nouveau prestataire, la société SPHERE présente un process plus sensible à la présence de refus de tri, notamment pour ce qui concerne les papiers. Ainsi les refus de tri ont évolué fortement entre 2012 et 2013. Par ailleurs, **la qualité du tri, en particulier la qualité des sacs jaunes se dégrade.**

Valorisation des matériaux

	2012	2013	2012/2013	Ratio par habitant	Repreneur
Le plastique	862	671	-22%	4,4	Valorplast
Les cartons	1 319	1 651	25%	10,9	SNN-Sita
Les briques alimentaires	176	216	23%	1,4	SCA
L'acier	499	433	-13%	2,9	SNN-Sita
L'aluminium	23,2	12	-48%	0,1	SNN-Sita
Le papier	4 319	3 628	-16%	23,9	UPM Chapelle Darblay
Le gros de magasin	383	290	-24%	1,9	Repreneur désigné par le centre de tri
Les refus	1 130	1 531	35%	10,1	Centre de Stockage de déchets
Total	8 712	8 432	-3%	55,6	

Un autre fait marquant de l'année 2013 a été **la baisse des tonnages de papiers**. Trois phénomènes se conjuguent :
- l'évolution du format des magazines.
- la moindre consommation de papier par les habitants confirmée par les papetiers qui observent un changement du flux des papiers récupérés : moins de journaux, moins de magazines. Cette tendance engendre une baisse de l'ordre de 3 à 5%.
- les conditions de tri différentes avec la SPHERE qui ne peut trier les petits morceaux de papiers ou le papier mouillé.

L'incidence de l'augmentation des refus est importante puisque pour les mêmes quantités collectées, le SEROC obtient moins de matériaux valorisables et donc moins de recettes (vente de matériaux et soutiens d'Eco-Folio).

La qualité du tri se dégrade et engendre de véritables problèmes sanitaires pour les agents de tri. Les refus contiennent des déchets organiques qui souillent les papiers...

Le volume de refus de tri s'élève à 1 531 tonnes de refus pour 8 474 tonnes collectés. **Le taux de refus s'établit ainsi à 18% contre13% en 2012.**
Le SEROC a décidé d'agir en 2014 pour faire diminuer le volume de refus de tri en réalisant :
- Une analyse fine de chaque tournée de collecte pour obtenir le taux de refus par adhérent et identifier les secteurs prioritaires.
- Un travail de sensibilisation auprès des différents acteurs de la collecte et du transfert des recyclables,
- Une communication ciblée auprès des usagers.

SERVICE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE COLLECTIF

Pour 2013, le SEROC s'était fixé un objectif de 500 composteurs individuels à distribuer sur le territoire. L'objectif est atteint puisque 635 foyers ont été équipés, soit 27% de plus que prévu.

Compostage individuel

Chaque année, le SEROC lance une grande campagne de communication. En 2013, l'équipe a travaillé sur deux campagnes de communication : au printemps et à l'automne. Des affiches ont été installées dans les mairies, déchèteries, écoles et commerces accompagnées de coupons de réservations. Des distributions ont eu lieu dans les communes. La mise en place de la redevance incitative sur le secteur d'Aunay Caumont Intercom (SMPB) a encouragé les usagers à s'équiper en composteur, d'où la forte demande en fin d'année.

Plus de 12% des foyers sont équipés de composteurs SEROC avec des écarts importants entre adhérents.

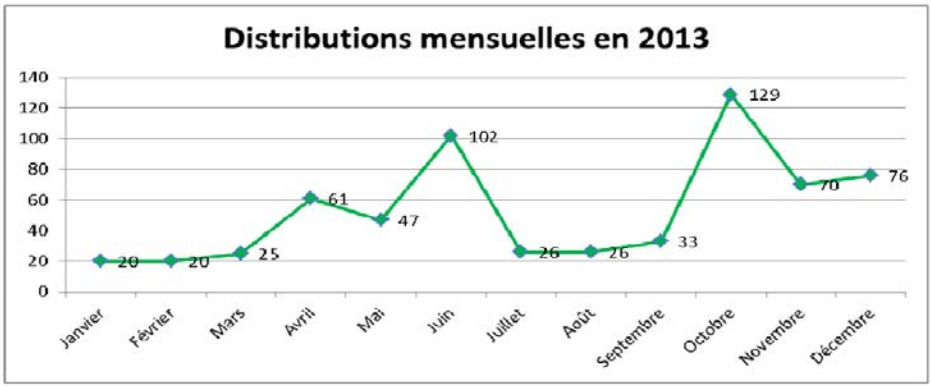

	Composteurs distribués En 2013	Pourcentage de Composteurs distribués en 2013	Nombre de foyers	Nombre de foyers équipés Depuis 2001	Pourcentage de foyers équipés Depuis 2001
SMISMB	183	28,80%	17 837	1 684	9,40%
SIDOM de Creully	137	21,60%	7 311	1 315	18%
SIROM de Port en Bessin	26	4,10%	2 645	493	18,60%
SIRTOM d'Isigny Trévières	28	4,40%	4 547	381	8,30%
CdC Bessin Seulles et Mer	29	4,60%	4 060	420	10,30%
SMPB	189	29,80%	9 159	1 155	12,60%
Intercom Séverine	21	3,30%	2 964	374	12,60%
CdC de Bény Bocage	22	3,40%	3 262	648	19,80%
TOTAL	635	100%	51 785	6 470	12,60%

Projets 2014

En alternative au compostage en pied d'immeuble, le SEROC a travaillé sur un projet de compostage pavillonnaire.En 2014, le projet est envisagé sur une zone pavillonnaire de la commune de Cheux.

Concernant la distribution des composteurs aux particuliers, en 2014, une communication sera intensifiée sur les territoires présentant les plus faibles taux d'équipement , et le faible nombre de distributions sur les dernières années : CdC de Bessin Seulles et Mer, SIROM de Port en Bessin, SIRTOM d'Isigny Trévières.

Concernant le compostage collectif, Les démarches se poursuivront pour équiper notamment le Collège du bois d'Orceau à Tilly-sur-Seulles et répondre aux demandes d'établissements. Des récoltes de compost sont aussi prévues sur des sites équipés en 2012.

9 collèges, 2 écoles, 5 établissements et 3 restaurants ont été équipés.

Le compostage collectif

Il s'adresse au site de restauration collective (collèges, lycées, maisons de retraite, restaurants,...) avec deforts producteurs de biodéchets. Le SEROC propose une démarche type :
-Rencontre avec l'équipe (direction, gestionnaire, chef de cuisine et des espaces verts) pour évaluer la faisabilité technique du projet
-Observation en cuisine (mise en place du compostage sans perturber les habitudes)
-Formation des agents
-Equipement (un composteur d'apport, un composteur stock à matières sèches, des bioseaux, un Brass'Compost)
-Suivis réguliers par le SEROC la première année

Fin 2013, **15 collèges sur les 18 de notre territoire pratiquent le compostage collectif.** L'ensemble des 15 collèges représente près de 7230 repas par jour. A raison de 100 grammes par repas compostés, **115 tonnes sont détournés chaque année,** soit 575 tonnes au bout des 5 ans. Sur les 3 collèges restant à équiper ,deux n'ont pas de déchets à détourner ou pas les moyens techniques d'accueillir un composteur (espaces verts). Le dernier, le collège du Bois d'Orceau à Tilly-sur-Seulles sera équipé en 2014.

7 maisons de retraite sur les 25 existantes de notre territoire ont été équipées. Bon nombre d'établissements s'approvisionnent par des prestataires extérieurs et par conséquent ont très peu de déchets à détourner sur place.

Compostage Pédagogique

Le SEROC reçoit régulièrement des demandes d'écoles ne produisant pas ou peu de biodéchets mais souhaitant s'équiper de composteur dans un but pédagogique. Certains établissements possédant des jardins pédagogiques ou thérapeutiques (écoles, collèges, maisons de retraite,...) nous contactent pour mettre en place un composteur et détourner de petites quantités de déchets et les mauvaises herbes du potager. Dans ce cadre, en 2013, un composteur pédagogique a été installé pour la classe de SEGPA du Collège Chartier, qui possède un grand jardin potager.

Compostage pied d'immeuble

Dans le cadre du programme local de prévention, le SEROC s'était engagé, en 2011, à réaliser une expérimentation pour du compostage en pied d'immeuble. Trois immeubles ont donc été choisis de façon ciblée :
- Résidence des Jardins (Vire) : 14 foyers impliqués sur 24
- Rue des Sauts Cabris (Villers Bocage) : 11 foyers impliqués sur 24
- Quartier St Jean (Bayeux) : 21 foyers impliqués sur 51

Une première récolte a été organisée en avril 2013 pour impliquer les habitants de ces trois sites.

Les sites équipés en 2013

	Communes	Nombre repas/jour
Ecoles primaires	Osmanville	80
	Epinay-sur-Odon	230
Collèges	Jeanne d'Arc à Bayeux	1 900
	Letot à Bayeux	600
	Chartier à Bayeux	900
	Jean Vilar à St Sever Calvados	200
	Val de Souleuvre Le Bény Bocage	400
	Emile Maupas à Vire	600
	Val de Vire à Vire	200
	Quintefeuille à Courseulles-sur-mer	450
	Ernest Hemingway à Port-en-Bessin	250
EHPAD	La Roseraie à St Sever Calvados	360
	La Printanière St Martin-des-Besaces	90
	Résidence Mathilde à Bayeux	130
	La Résidence du Parc à Creully	80
	Crèche de la CAF de Bayeux	75
Restaurant	CLSH Villers Bocage	6 000
	Restaurant La pêcherie à Courseulles-sur-Mer	
	Hôtellerie St Martin à Creully	50 à 200

BAISSE DES DÉCHETS ULTIMES

Les déchets ultimes sont collectés par les adhérents puis livrés vers les quais de transfert ou vers les installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Le SEROC a traité en 2013, 33 515 tonnes.

Le SEROC a trois prestataires pour le traitement de déchets ultimes :

- La société SEA, sur son site d'Esquay sur Seulles pour 27 120 tonnes soit 81 %,

- La société SNN, sur son site d'Isigny le Buat pour 5 222 tonnes soit 16%,

-La société les Champs Jouault, sur son site de Cuves pour 1 173 tonnes soit 4 %.

Les tonnages

Les tonnages collectés ont diminué de 3.7 % soit un gain de 1 296,5 tonnes. Cette baisse avait été observée en fin d'année 2012, s'est amplifiée au cours de l'année 2013.

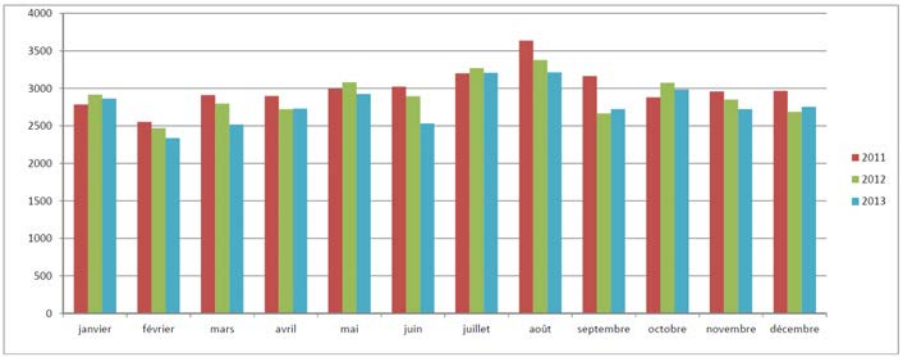

Les tonnages par adhérent

	2012	2013	2012 /2013	Ratio en kg/hab/an	Action menée
SIROM de Port en Bessin	2 034,7	1 936,8	-4,81%	303	Suivi de collecte
SMISMB	9 357,9	9 020,1	-3,61%	210	Suivi de collecte Communication porte à porte sur l'habitat vertical
SIDOM de Creully	4 217,3	4 123,4	-2,23%	192	Suivi de collecte
SIRTOM Isigny Trévières	3 103,2	2 993,5	-3,54%	271	Suivi de collecte
CdC Bessin Seulles et Mer	4 657,7	4 522,4	-2,91%	494	Suivi de collecte
CdC de Vire	3 921,7	3 777,6	-3,67%	197	Suivi de collecte
CdC de Le Bény Bocage	1 503,0	1 443,9	-3,93%	168	Suivi de collecte
CdC Intercom Séverine	1 234,3	1 173,1	-4,95%	159	Communication porte à porte
SM Pré-Bocage	4 781,6	4 524,2	-5,38%	178	Communication porte à porte et information sur le tri dans le cadre des réunions sur la redevance incitative
SEROC	34 811,5	33 515,0	-3,72%	221	

Nouveautés 2013

Pour la première fois, le SEROC a accompagné un de ses adhérents dans la mise en place du tri sur un marché hebdomadaire. Après un audit et deux réunions de travail, le tri des cartons sur le marché de Vire a permis notamment de détourner des ordures ménagères une quarantaine de tonnes de cartons d'emballages.

En 2013, chaque habitant du territoire du SEROC a produit 221 kg d'ordures ménagères.

Les tonnages et ratio par adhérent

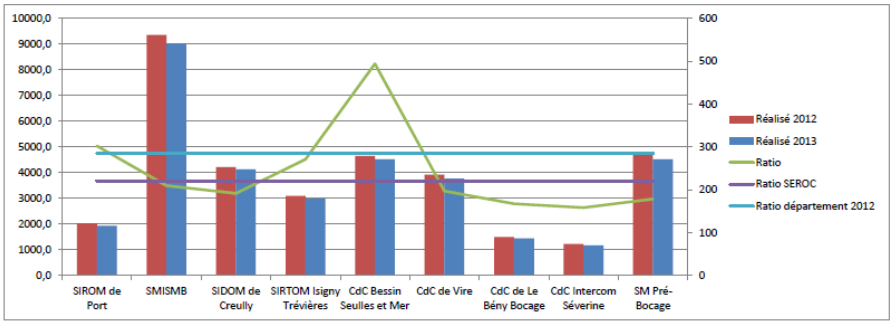

Tous les adhérents ont un tonnage en baisse compris entre -2.2 % et- 5.4 %.

Ces résultats sont à corréler avec les actions de sensibilisation et de suivi de collecte mis en place en 2013.

Au cours de l'année, la production a aussi été influencée par des phénomènes extérieurs : activité économique, activité touristique, ...

Hormis les secteurs littoraux, le ratio de 221 kg/an/hab reste inférieur à la moyenne nationale de 298 kg/hab/an et à la moyenne départementale de 285.5 kg/hab/an.

Cette différence s'explique par la ruralité de notre territoire, par une meilleure efficacité du tri sélectif et par la densité du réseau des déchèteries.

Les encombrants collectés en porte à porte

Le SEROC prend en charge le traitement des encombrants collectés en porte à porte. Ces encombrants ne transitent pas par les déchèteries et sont apportés directement en centre de stockage.

En 2013, 149.6 tonnes d'encombrants ont été collectés sur la communauté de communes Bessin Seulles et Mer (96.3 tonnes) et sur le Syndicat Mixte du Pré-Bocage (53.3 tonnes).

Les DASRI

3 tonnes de DASRI (*Déchets d'Activité de Soin à Risques Infectieux*) ont été collectées auprès des 39 pharmacies participant à l'opération, soit une augmentation de 11%.

3 300 boîtes ont été distribuées aux habitants.

L'éco-organisme DASTRI a été créé au cours de l'année 2013 et se charge désormais de fournir les boîtes, de collecter et traiter les déchets auprès des pharmacies.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2014, le SEROC s'est désengagé et a mis fin au marché de collecte et de traitement avec Cité +.

BAISSE DES FLUX DU RÉSEAU DÉCHÈTERIES

Le périmètre du SEROC compte 16 déchèteries dont 12 exploitées par le SEROC .

Le tonnage des déchets collectés a diminué de 5 % à cause de la baisse des tonnages de déchets verts (-9,7%). Sur les 34 261 tonnes de déchets collectées, 20 337 tonnes ont été valorisées, soit 59,3 % des tonnages.

Nouveautés 2013

- 5 nouveaux containers textiles ont été installés sur les déchèteries de Port en Bessin, Grandcamp Maisy, Isigny sur mer, Ecrammeville, Vaucelles.
- Les déchèteries dont les fréquentations sont les plus élevées ont été agrandies : 5 quais supplémentaires pour la déchèterie de Vaucelles, 3 quais supplémentaires et un agrandissement de la plateforme de branches pour la déchèterie de Bretteville l'Orgueilleuse.
- Contractualisation avec ECO-TLC concernant la communication pour les collectes des textiles.

Projets 2014

Mise en place de bennes réemploi et contractualisation avec ECO DDS pour la collecte des Déchets Diffus Spécifiques.

La fréquentation

270 188 passages en 2013 contre 271 419 passages en 2012, soit une baisse de la fréquentation de 0.45%.

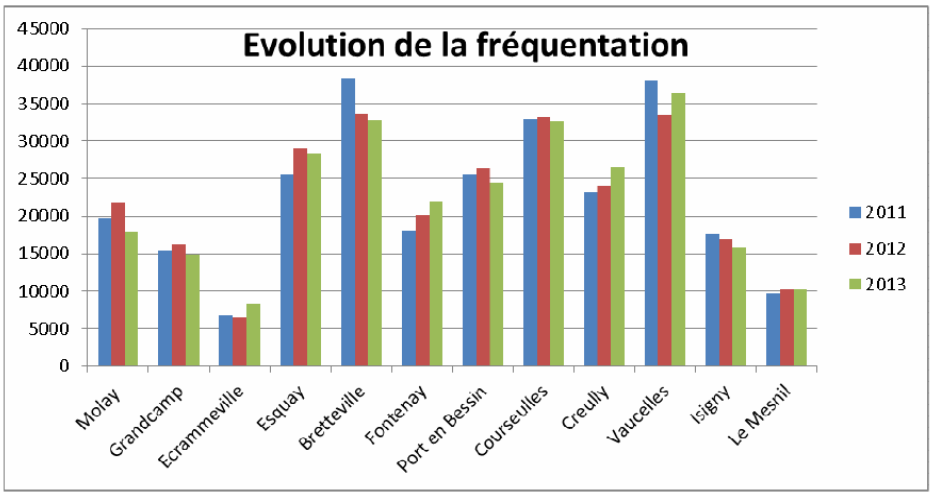

La fréquentation sur le réseau déchèteries a baissé légèrement en 2013 à cause de la baisse importante de production de tontes de pelouse liée aux conditions météorologiques de l'année 2013. 4 déchèteries ont connu une augmentation entre 2012 et 2013 de leur fréquentation : Ecrammeville, Fontenay le pesnel, Creully et Vaucelles. Pour Vaucelles, l'augmentation est liée à l'impact des travaux d'agrandissement réalisés en 2012 et pour lesquels la déchèterie avait été fermée durant les deux derniers mois de 2012.
Pour Creully et Fontenay le pesnel, le phénomène est la conséquence de la fermeture de la déchèterie de Bretteville l'Orgueilleuse sur les 4 premiers mois de l'année 2013 avec un report des usagers fréquentant habituellement Bretteville l'orgueilleuse vers ces deux déchèteries.
Enfin, le site d'Ecrammeville a connu une augmentation liée à une fréquentation des usagers qui auparavant fréquentaient les sites d'Isigny sur Mer ou du Molay littry. Courseulles sur mer a vu la fréquentation de ses usagers augmenter.

Les tonnages

Les tonnages collectés sur le réseau déchèterie ont baissé en 2013 de 4,8 % à cause de la baisse importante de la production des déchets verts (-24% pour les tontes et -11% pour le mélange tontes/branchages). Globalement, à l'exception des gravats, le tonnage des autres déchets a continué de progresser.

	2011	2012	2013	2012/2013
Ferraille	1 308,5	1 278,9	1 128,8	-12,3 %
Tout Venant	5 386,5	5 772,7	6 019,4	4,3%
Bois	2 592,7	2 723,8	2 721,1	0,1%
Gravats	7 812,9	8 029,4	7 697,6	-4,1%
Cartons	776,3	825,1	834,3	1,1%
Déchets verts	5 758,1	6 196,7	4 685,5	-24,1%
Mélange	2 642,3	2 677,8	2 390,6	-10,9%
Branchages	7 055,8	7351,7	7 570,9	+3,1%
Global DV	15 456,2	16 226,2	14 647	-9,7%
DMS	183,9	172,5	176,3	2,2 %
Batteries	5,1	3,7	14,5	291,4 %
Vidange	45,2	41,9	39,5	-5,9%
Friture	8,6	5,4	6	10,7 %
Piles	9,3	10,8	10,2	-5,8%
Emmaus	45	29,9	33,8	12,6%
Amiante	32,6	27,2	33,7	24,8%
D3E	884,4	864,1	851,2	-1,5%
TOTAL	34 547,4	36 011,6	34 261,3	-5 %

Fréquentation (-0,45%) et tonnages (-4,8%) sont en baisse sur les déchèteries !

En 2013 et pour la première fois depuis la construction du réseau déchèteries, le tonnage des gravats a diminué de 4,1%. En 2013, le SEROC s'est vu confié 34 261,3 tonnes de déchets contre 36 011,6 tonnes en 2012, soit une diminution de 5%. Les déchets verts (tontes et branchages) représentent 45%, les gravats 22.3% et le tout venant 16% de l'ensemble du tonnage.

Les tonnages par déchèterie

Les déchèteries ont connu une baisse des tonnages à cause de la baisse des tontes collectées sauf celles de Vaucelles, Creully et Courseulles sur mer. L'augmentation des tonnages de la déchèterie de Vaucelles est liée à sa fermeture sur les deux derniers mois de l'année 2012 pour travaux.
Pour Creully et dans une moindre mesure Fontenay le pesnel, l'augmentation des tonnages est liée à la fermeture de la déchèterie de Bretteville l'orgueilleuse sur les 4 premiers mois de l'année 2013.
La déchèterie de Courseulles sur mer connait une augmentation de sa fréquentation et par conséquent une augmentation des tonnages collectés, notamment pour ce qui concerne les gravats (+7%) alors que sur l'ensemble des déchèteries, le tonnage des gravats a diminué de 4,1%. Le tout venant est en augmentation de 7,8% pour 4,3% sur le réseau déchèteries.

Les tonnages par usagers

En 2013, la part des déchets apportés par les professionnels est en baisse à cause des moindres apports de déchets verts et d'un contexte économique difficile.

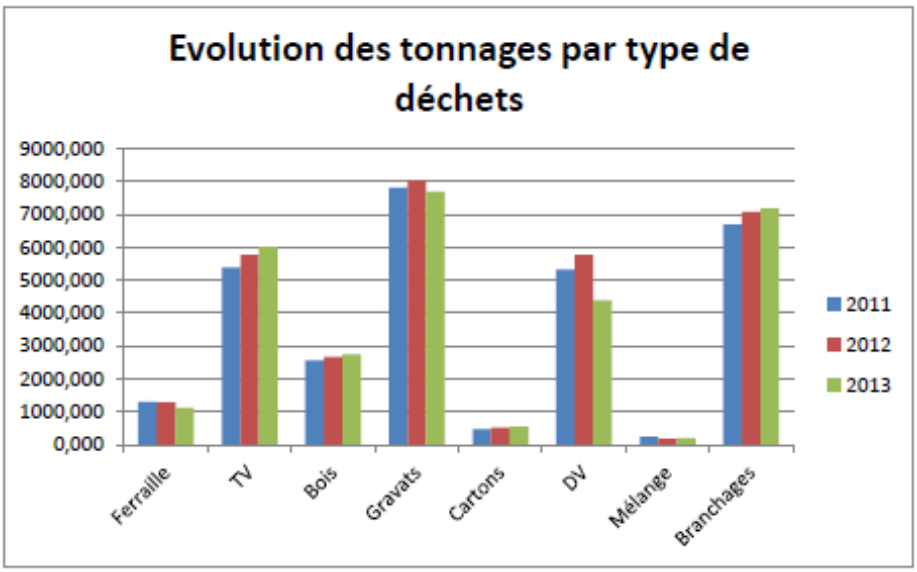

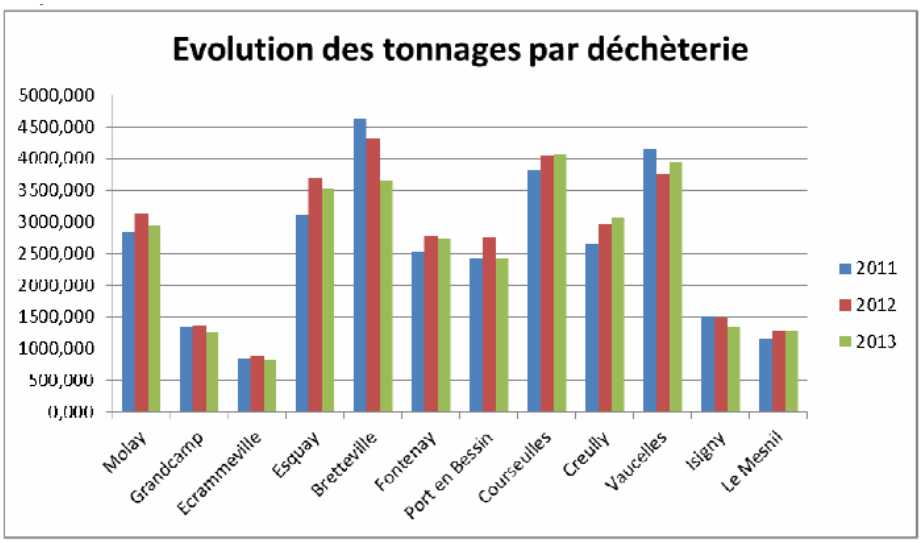

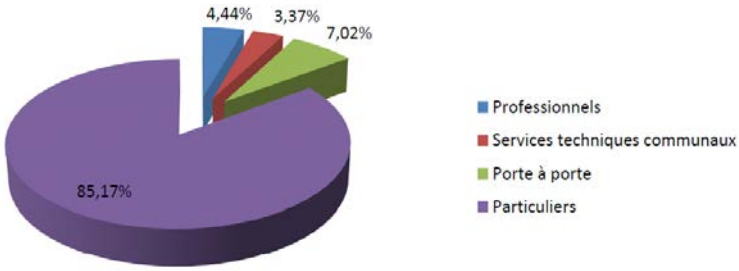

DÉCHÈTERIES : VALORISER LES DÉCHETS

Les déchets enfouis...

5619 tonnes de Tout Venant en 2013 contre 5772 tonnes en 2012, 7698 tonnes de gravats en 2012 contre 8039 en 2012 ont été enfouies.
En 2013, Les tonnages de gravats ont diminué de 4,1% alors que depuis les ouvertures des déchèteries, la collecte augmentait régulièrement. Pour le Tout venant la collecte a connu une progression plus faible que les années précédentes, +4,3% en 2013 contre 7,2 % en 2012.

> *La crise économique et les actions menées par le SEROC pour réduire la production de déchets de tout venant en favorisant le réemploi et le don contribuent à ces résultats.*

Les déchets recyclés...

4 733,2 tonnes de ferraille, cartons, bois valorisées en 2013 contre 4 827,8 tonnes en 2012.
En 2013, les tonnages de ferraille ont diminué de 12.3% en lien avec la baisse des apports. Le tonnage du carton a moins augmenté qu'en 2012 (+1,1 % en 2013 contre 6.3% en 2012). Les tonnages du bois restent en augmentation de 1,9 % contre 5.1 % en 2012. Les actions de sensibilisation de tri des déchets auprès des usagers permettent de conforter ces résultats.

> *Ces déchets sont valorisés de la manière suivante : La ferraille est recyclée pour produire de l'acier. Le carton est recyclé pour produire du carton. Le bois est broyé puis criblé pour alimenter des chaufferies.*

Les déchets verts

14 647 tonnes de déchets verts en 2013 contre 16 226 tonnes en 2012.
Les conditions météorologiques de l'année 2013, froid au premier semestre, sec durant l'été n'ont pas favorisé la pousse des gazons. Ainsi le volume de tontes a chuté de 24,4 %, le mélange de 10,9 %. Le volume de branchages a progressé de 3,1 % lié à la création de nombreux lotissements dans les dix dernières années.

> *Les branchages et mélanges sont broyés avant d'être ajoutés aux tontes. L'ensemble de ces déchets verts sont transformés en compost sur les plates formes de compostage.*

Les déchets dangereux

280,2 tonnes de déchets dangereux traités en 2013 contre 264 tonnes en 2012. Ces déchets, déchets ménagers spéciaux, batteries, huiles de vidange et amiante, sont traités par des filières spécifiques. L'augmentation de ces déchets provient de la collecte plus importante des batteries et de l'amiante sur les déchèteries.

> Les batteries, les piles sont démantelées pour extraire et traiter les produits polluants. Les différents composants sont recyclés pour production de nouvelles matières. L'amiante est traitée par enfouissement, les huiles de vidanges sont traitées par incinération, enfin les huiles de friture sont traitées par régénération.

34 261 tonnes collectées
20 338 tonnes valorisées
soit 59% des tonnages !

Les vidanges sont traitées par incinération. Enfin les huiles de friture sont traitées par régénération.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques

851,2 tonnes traitées en 2013 contre 864,2 tonnes en 2012. La collecte de ce type de déchets sur les déchèteries a connu une baisse de 1,5 % en 2013, liée à la consommation. Le ratio par habitant a diminué légèrement en passant avec 9,4 kg/ha/an à 9,3 kg/ha/an. Cependant, les ratios du SEROC restent très supérieurs à la moyenne nationale de 9.3 kg/hab/an contre 5,3 kg/hab/an au niveau national. Ces résultats sont la conséquence du maillage très important de notre réseau de déchèteries.

Ces déchets sont valorisés par l'éco-organisme ECO SYSTEMES. Ils sont démantelés pour être recyclés et valorisés après récupération du gaz pour ce qui concerne le gros électroménager. Les métaux ferreux sont transformés en armatures métalliques pour la construction. L'aluminium est réutilisé dans la fabrication des pièces automobiles, le cuivre pour la fabrication de nouveaux câbles, et les plastiques recyclables en pièces détachées pour l'automobile.
En 2013, sur les 851,2 tonnes collectées, 751 tonnes ont été valorisées dont 686 en valorisation matière (43% en ferraille, 21% en plastique, 8% en métaux non ferreux...) , 65 tonnes en valorisation énergétique.

Les petits objets/mobiliers

40 tonnes de petits meubles, vaisselles, livres, jouets ont été collectées par les associations (la BACER et EMMAUS) contre 45.2 tonnes en 2011. La baisse est liée à la fermeture de la déchèterie de Bretteville l'Orgueilleuse sur les quatre premiers mois de l'année 2013.

Ces objets sont revendus à petits prix pour les plus démunis.

Le textile

Après avoir équipé les déchèteries d'Esquay/seulles, du Molay littry et de Fontenay le pesnel en 2012, cinq nouvelles déchèteries ont été équipées d'un container textile en avril 2013 : Isigny sur mer, Grandcamp Maisy, Ecrammeville, Port en bessin, Vaucelles. Sur l'ensemble des déchèteries, plus de 18 tonnes de textiles ont été valorisées.

Ces déchets sont traités et transformés en matériau isolant ou en chiffon pour l'industrie automobile.

PLATES-FORMES DE COMPOSTAGE

Collectés en déchèterie ou à domicile sur certaines communes par les adhérents, les déchets de jardin, dits « tontes et branchages » représentent un apport de 17 429 tonnes en 2013 contre 18 502 tonnes en 2012, traitées et valorisées sur les trois plates-formes de compostage situées à Ryes et Formigny pour le Nord du territoire et à Canvie pour le Sud.

Plates-formes de compostage du Bessin

Le SEROC traite les déchets verts, tontes et branchages du Nord du territoire par délégation de service à la société BIO BESSIN ENERGIE.
L'année 2013 a été une année quelque peu particulière en terme de conditions météorologiques. En effet, le printemps a été très pluvieux et froid, l'été plutôt sec. C'est pourquoi, le SEROC a collecté moins de tonte en 2013. A contrario, le tonnage des branches collectées a augmenté.
L'ensemble de ces « déchets de jardin » sont collectés soit en déchèterie, soit directement chez les usagers par le biais des collectes en porte à porte mises en place par certains adhérents ou par des communes.

Les branchages sont broyés, les copeaux résultant de cette opération sont mis en andains. Les tontes sont mélangées à ces andains. Chaque andain fait l'objet d'un processus de maturation, par le biais d'injection automatique d'oxygène. Le délégataire assure la gestion des 2 plateformes de compostage sur Ryes et Formigny ainsi que le suivi des différentes phases de décomposition afin d'obtenir un compost de qualité. Le délégataire a passé un contrat avec une coopérative agricole pour la vente de ce compost.

Nature des déchets (tonnes)	2011	2012	2013	2012/2013
Tontes	5 337	5 716	4 212	-26%
Mélange	2 642	2 678	2 391	-11%
Branchages	6 981	7 260	7 469	3%
TOTAL NORD	14 960	15 654	14 072	-10%

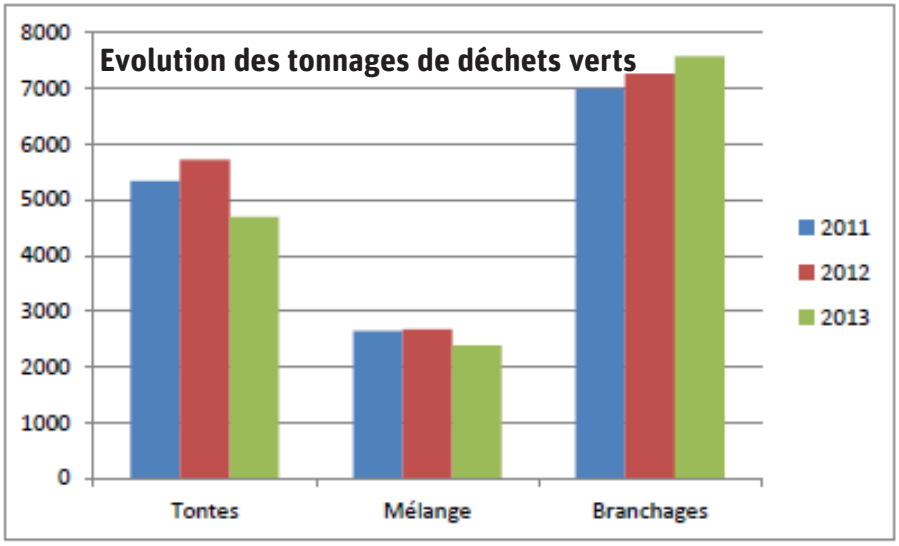

17 429 tonnes de déchets verts, tontes et branchages ont été valorisées en compost en 2013.

Plateforme de compostage de Canvie

Le SEROC assure en régie la gestion de la plateforme de compostage de Canvie.
Les déchets proviennent des déchèteries du Mesnil Clinchamps, de la déchèterie de Canvie et de la collecte en porte à porte mise en place par la communauté de communes de Vire.
Les agents sur site assurent le suivi de la fermentation et de la maturation du compost, effectuent les prises de température, homogénéisent le stock de branches et de tonte. L'aération du compost est réalisée par le biais de retournement d'andains à l'aide d'un chargeur télescopique.

Les déchets sont broyés par la société AGB. Les andains sont formés 4 fois par an au cours de cette opération. Ils sont ensuite criblés deux fois par an par cette même société afin de fournir un compost de qualité commercialisable. Enfin, le compost est analysé en laboratoire avant la commercialisation. Par convention, le compost est commercialisé par la communauté de communes de Vire. Les recettes pour l'année 2013 s'élèvent à 4183 €. Le compost est vendu à des usagers principalement sous forme de sacs. Il peut être vendu également à des agriculteurs en vrac dans une benne, livré chez l'exploitant dans un rayon de 30 km ou chargé sur le site de Canvie.

Nature des déchets (tonnes)	2011	2012	2013	2012/2013
Tontes	438	1 081	860	-20,4%
Branchages	2 342	1 767	2 497	41,3%
TOTAL SUD	2 780	2 848	3 357	17,9%

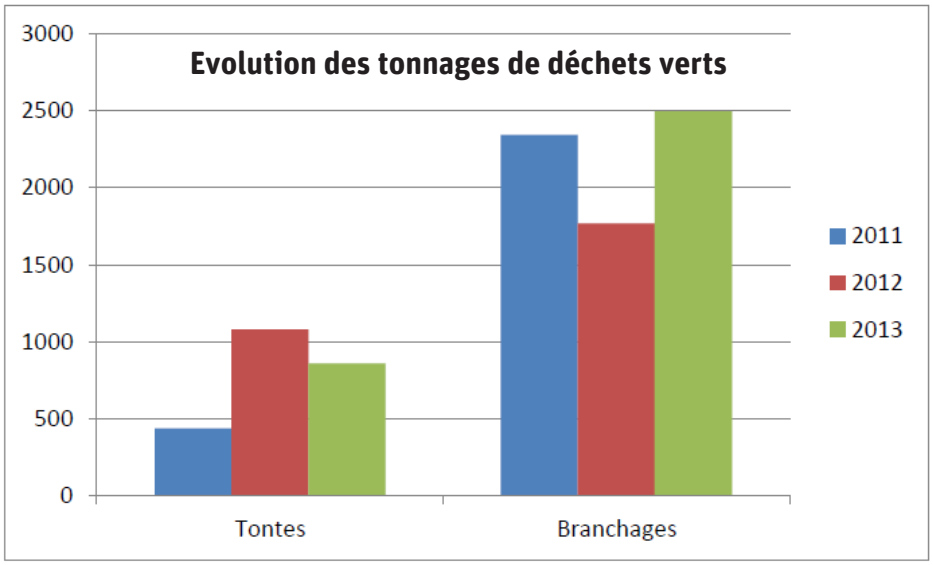

DEUX PÔLES DE LOGISTIQUE

L'organisation du transport et la gestion des quais de transfert sont organisées en deux pôles :
- le Nord pour le transport en régie des bennes issues des déchèteries et du quai de transfert situé à St Vigor le Grand
- le Sud pour le transport en régie des bennes de la déchèterie du Mesnil Clinchamps et les caissons d'ordures ménagères à partir du quai de transfert de Canvie.

Le service transport est doté de 5 camions en période hivernale et de 6 camions en haute saison équipés de bras hydrauliques. Le service possède également 3 remorques et 3 chargeurs téléscopiques.

Quais de transfert

Le SEROC assure en régie la gestion des trois quais de transfert.

NORD : Quai de transfert de recyclables

Les adhérents du Nord (SMISMB, SIRTOM d'Isigny Trévières, SIDOM de Creully, Cdc de BSM, SIROM de Port en Bessin) viennent vider les recyclables au quai de transfert situé à Saint Vigor le Grand. Les sacs jaunes sont tassés dans des caissons de 35 m3 à l'aide d'un chargeur télescopique muni d'un outil adapté. Depuis le 1er janvier 2013, les caissons sont transportés par les chauffeurs du SEROC jusqu'au site de la SPHERE, situé à Rots (14).
5498 tonnes ont transité en 2013 par le quai de transfert (tonnage identique à celui de 2012).
Les collectes de carton organisées par le SMISMB sont également vidées au sol sur le site de transfert de Saint Vigor le Grand. Le gestionnaire, grâce au chargeur télescopique, recharge ces cartons et les entasse dans une benne dédiée. Ces bennes sont ensuite transportées par la société SNN en charge du traitement et de la valorisation des cartons.

SUD : Quai de transfert des ordures ménagères et du verre

Les ordures ménagères de la communauté de communes de Vire et Bény Bocage transitent par le quai de transfert de Canvie et sont compactées dans des caissons fermés de 30 m3. Ces caissons sont ensuite transportés par le service transport du SEROC vers le centre d'enfouissement de SNN, situé à Isigny le Buat. 5221.5 tonnes d'ordures ménagères ont transité en 2013 contre 5425 tonnes en 2012.
Le verre est déposé par la communauté de communes de Vire au sol sur une plateforme dédiée. Ce verre est chargé par un agent du SEROC dans une semi remorque de la société responsable du traitement et de la valorisation du verre.
700 tonnes ont transité par le quai de transfert en 2013, tonnage identique à celui de 2012.

5690 rotations de bennes entre les déchèteries, les quais de transfert et les sites de traitement.

Le transport

NORD

Le service transport est doté de 4 camions en période basse, 5 en haute saison. Il est assuré en poste de 6h à 20h par 2 équipes de chauffeurs par camion, du lundi au samedi. Les rotations de bennes sont réalisées à partir du quai de transfert de Saint Vigor le Grand. Les chauffeurs y récupèrent des bennes de 30, 35 ou 10m3 vides pour assurer les rotations de bennes issues des 11 déchèteries du Nord. Les bennes tout venant sont vidées au centre d'enfouissement de SEA à Esquay sur Seulles. Les bennes gravats sont dirigées vers les centres d'enfouissement de classe 3 de Juaye Mondaye et d'Ecrammeville. Les déchets verts sont vidés sur les plateformes de compostage de Ryes et Formigny. Le bois quant à lui est dirigé vers le site de Formigny pour être broyé. Les bennes de sélectif sont chargées directement à partir du quai de transfert de Saint Vigor pour être vidées sur le site de la société SPHERE à Rots. En 2013, 5690 rotations de bennes ont été effectuées contre 5800 en 2012. Cette baisse est en corrélation avec la baisse du tonnage observée auparavant, en particulier sur les tontes

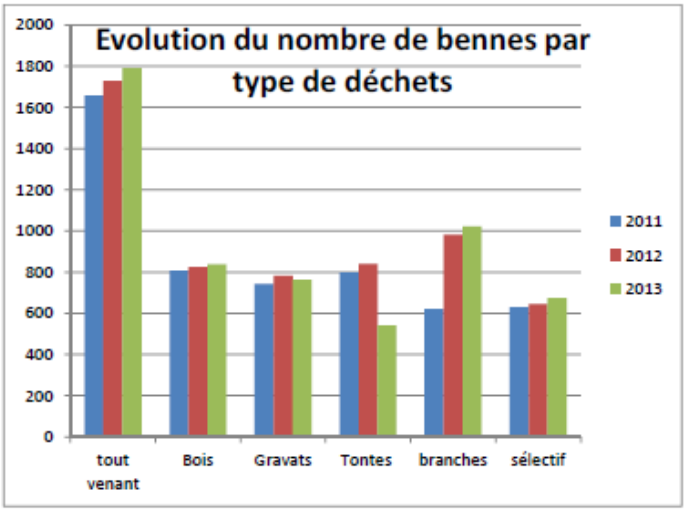

	2011	2012	2013	2012/2013
Tout venant	1 657	1 728	1789	3,53%
Bois	806	823	836	1,58%
Gravats	741	782	762	-2,56%
Tontes	799	841	541	-35,67%
Branches	620	980	1 022	4,29%
Sélectif	630	646	674	4,33%
Total nord	**5 253**	**5 800**	**5 624**	**-3,03%**

SUD

Les rotations de bennes concernent d'une part les bennes à ordures ménagères partant de Canvie en direction du centre d'enfouissement d'Isigny le Buat et d'autre part les bennes de tontes et de branches en provenant de la déchèterie du Mesnil Clinchamps et à destination de la plateforme de compostage de Canvie. Le transport des branches a été repris en régie à compter du 1er janvier 2013.

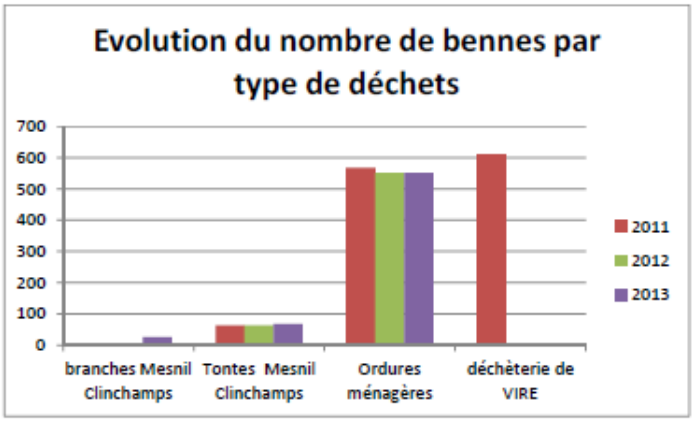

	2011	2012	2013	2012/2013
Branches Mesnil Clinchamps	0	0	26	
Tontes Mesnil Clinchamps	63	63	67	6,35%
Ordures ménagères	569	552	552	0,00%
Déchèterie de VIRE	611	0	0	0,00%
Total SUD	**1 243**	**615**	**645**	**4,88%**

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Le SEROC pratique une comptabilité analytique permettant la participation des adhérents en fonction du service rendu.
Depuis 2011, le syndicat est assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée. Les chiffres sont donc hors taxes.

INVESTISSEMENT 2013

Dépenses			Recettes		
10	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds de réserve	
13	Subventions d'investissement	63 919,30	13	Subventions d'investissement	145 339,00
16	Remboursements d'emprunts	181 638,63	16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	78,00	19	+ ou - values sur cessions	
21	Immobilisations corporelles	189 343,42	20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisations en cours	1 338 740,15	21	Immobilisations corporelles	18 314,38
26	Participations		27	Autres immobilisations financières	
28	Amortissements		28	Amortissements	317 913,20
041	Opérations patrimoniales	143 589,56	041	Opérations patrimoniales	143 589,56
	Total des dépenses	1 917 309,06		Total des recettes	625 156,14
				Besoin de financement	1 292 152,92
	Total	1 917 309,06			1 917 309,06

FONCTIONNEMENT 2013

Dépenses			Recettes		
11	Charges à caractère général	5 525 435,58	13	Atténuation de charges	44 106,74
12	Charges de personnel	1 689 163,66	42	Opérations d'ordre entre sections	63 919,30
42	Opérations d'ordre entre sections (4)	317 913,20	70	Produits des services	1 317 320,40
65	Autres charges de gestion courantes	112 953,97	74	Participations	7 657 094,44
66	Charges financières	71 534,40	75	Autres produits de gestion courante	33 783,53
67	Charges exceptionnelles	5 509,68	77	Produits exceptionnels	39 028,29
68	Dotation aux provisions	150 000,00	78	Reprises sur provisions	
	Total des dépenses	7 872 510,49		Total des recettes	9 155 252,70
	Excédent	1 282 742,21			
	Total	9 155 252,70			9 155 252,70

LES COÛTS UNITAIRES HT

Services		Tonnages	Coûts Bruts	Coûts nets
DC	Service déchetteries	31 584,30	78,47 €	61,54 €
CPI	Service compostage industriel (	*17 363,90*	38,31 €	35,97 €
DU	Services déchets ultimes	33 514,90	87,64 €	81,50 €
TS	Services tri sélectif	14 906,10	104,06 €	-97,76 €
	Coût global moyen (1)(2)	80 005,30	95,39 €	48,03 €

(1) Les tonnages de déchets verts du CPI figurent dans le tonnage déchetterie
(2) Coût de fonctionnement divisé par tonnage global.

Budget de fonctionnement : 9 155 252 € HT

SERVICE TRANSPORT

Total des dépenses de fonctionnement du service	636 178,03
Recettes d'exploitation	13 637,83
Total des charges	**622 540,20**
Nombre de bennes transportées	6 242,00
Coût d'une benne transportée	**99,73**

SERVICE DÉCHÈTERIES

Total des dépenses de fonctionnement du service	1 918 599,44
Quote part administrative (1)	232 312,24
Quote part communication (2)	30 454,70
Transport de bennes (3)	337 799,37
Atténuation de charges	-40 685,74
Total des charges	**2 478 480,01**
Nombre de tonnes	31 584,30
Coût brut d'une tonne traitée	**78,47**
Total des charges	2 478 480,01
Recettes de fonctionnement	-534 809,29
Total des charges	**1 943 670,72**
Nombre de tonnes	31 584,30
Coût net d'une tonne traitée	**61,54**

(1) 45 % des charges du service administratif
(2) 25 % des charges du service communication
(3) Au prorata du nombre de bennes transportées

SERVICE COMPOSTAGE INDUSTRIEL

Total des dépenses de fonctionnement du service	471 051,07
Quote part administrative (1)	25 812,47
Quote part communication (2)	6 090,94
Transport de bennes (3)	162 466,84
Atténuation de charges	-164,28
Total des charges	**665 257,04**
Nombre de tonnes	17 363,90
Coût brut d'une tonne traitée	**38,31**
Total des charges	665 257,04
Recettes de fonctionnement	-40 614,19
Total des charges	**624 642,85**
Nombre de tonnes	17 363,90
Coût net d'une tonne traitée	**35,97**

(1) 5 % des charges du service administratif
(2) 5 % des charges du service communication
(3) Au prorata du nombre de bennes transportées

SERVICE TRI SÉLECTIF

Total des dépenses de fonctionnement du service	1 300 828,50
Quote part administrative (1)	129 062,36
Quote part communication (2)	54 818,46
Transport de bennes	67 220,78
Provision pour risque et charge	-150 000,00
Atténuation de charges	-865,04
Total des charges	**1 401 065,06**
Nombre de tonnes	14 906,10
Coût brut d'une tonne traitée	**93,99**
Total des charges	1 401 065,06
Recettes de fonctionnement	-2 858 328,63
Total des charges	**-1 457 263,57**
Nombre de tonnes	14 906,10
Coût net d'une tonne traitée	**-97,76**

(1) 25 % des charges du service administratif
(2) 45 % des charges du service communication
(3) Au prorata du nombre de bennes transportées

SERVICE DÉCHETS ULTIMES

Total des dépenses de fonctionnement du service	2 739 620,85
Quote part administrative (1)	129 062,36
Quote part communication (2)	30 454,70
Transport de bennes (3)	55 053,22
Atténuation de charges	-16 998,23
Total des charges	**2 937 192,90**
Nombre de tonnes	33 514,90
Coût brut d'une tonne traitée	**87,64**
Total des charges	2 937 192,90
Recettes de fonctionnement	-205 690,54
Total des charges	**2 731 502,36**
Nombre de tonnes	33 514,90
Coût net d'une tonne traitée	**81,50**

(1) 25 % des charges du service administratif
(2) 25 % des charges du service communication
(3) Au prorata du nombre de bennes transportées

BILAN FINANCIER SERVICE PAR SERVICE

SERVICE TRI SÉLECTIF

Dépenses			Recettes		
11	Charges à caractère général	1 008 170,69	13	Atténuation de charges	865,04
12	Charges de personnel	78 394,07	42	Opérations d'ordre entre sections	
42	Opérations d'ordre entre sections	17 620,33	70	Produits des services	857 020,04
65	Autres charges de gestion courantes	46 643,41	74	Participations	1 997 711,79
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	30,00
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	3 566,80
68	Dotations aux provisions pour risque et charges	150 000,00			
	Total des dépenses	**1 300 828,50**		Total des recettes	**2 859 193,67**
	Excédent	1 558 365,17			
	Total	**2 859 193,67**			**2 859 193,67**

SERVICE DÉCHETS ULTIMES

Dépenses			Recettes		
11	Charges à caractère général	2 659 148,84	13	Atténuation de charges	6 205,79
12	Charges de personnel	77 302,26	42	Opérations d'ordre entre sections	
42	Opérations d'ordre entre sections	2 826,86	70	Produits des services	20 343,74
65	Autres charges de gestion courantes	342,89	74	Participations	1 898 472,99
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	545,31
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	6 134,40
	Total des dépenses	2 739 620,85		Total des recettes	1 931 702,23
				Besoin de financement	807 918,62
	Total	2 739 620,85			2 739 620,85

SERVICE COMPOSTAGE INDUSTRIEL

Dépenses			Recettes		
11	Charges à caractère général	457 191,14	13	Atténuation de charges	164,28
12	Charges de personnel	9 044,79	42	Opérations d'ordre entre sections	
42	Opérations d'ordre entre sections	4 740,21	70	Produits des services	18 821,18
65	Autres charges de gestion courantes	3,40	74	Participations	597 782,21
66	Charges financières	71,53	75	Autres produits de gestion courante	12 109,79
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	8 493,52
	Total des dépenses	471 051,07		Total des recettes	637 370,98
	Excédent	166 319,91			
	Total	637 370,98			637 370,98

LE COÛT DES PRESTATIONS DE TRI

Prestataires	Périmètre	Intitulés	Coût de traitement HT à la tonne
SPHERE	SEROC NORD	CORPS PLATS	75,00 €
SPHERE	SEROC NORD	EMR	170,00 €
SPHERE	SEROC NORD	CORPS CREUX	315,00 €
BACER	SEROC SUD	MONOFLUX	113,72 €
EATS	SEROC CENTRE	CORPS PLATS	87,99 €
EATS	SEROC CENTRE	EMR	251,08 €
EATS	SEROC CENTRE	CORPS CREUX	273,62 €
EATS	SEROC SUD	CORPS PLATS	94,00 €
EATS	SEROC SUD	EMR	260,00 €
EATS	SEROC SUD	CORPS CREUX	280,00 €
GDE	SEROC SUD	MONOFLUX	150,70 €
GDE	SEROC SUD	TRANSPORT ET RECEPTION	28,77 €

LE COÛT DES PRESTATIONS D'ENFOUISSEMENT

Prestataires	Périmètre	Coût de traitement	TGAP	Total
		HT à la tonne		
SNN	SEROC SUD	50,97 €	10,00 €	60,97 €
SEA	SEROC CENTRE	61,25 €	15,00 €	76,25 €
LES CHAMPS JOUAULTS	INTERCOM SEVERINE	54,15 €	10,00 €	64,15 €
SEA	SEROC NORD	61,69 €	15,00 €	76,69 €

Les collectivités adhérentes bénéficient d'une mutualisation des coûts pour le traitement de leurs déchets.

SERVICE DÉCHÈTERIES

	Dépenses			Recettes	
10	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds de réserve	
13	Subventions d'investissement	55 855,23	13	Subventions d'investissement	145 339,00
16	Remboursements d'emprunts	139 234,19	16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles		19	+ ou - values sur cessions	1 625,42
21	Immobilisations corporelles	37 851,22	20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisations en cours	290 122,03	21	Immobilisations corporelles	
26	Participations		27	Autres immobilisations financières	
28	Amortissements		28	Amortissements	145 470,24
041	Opérations patrimoniales	127 184,56	041	Opérations patrimoniales	127 184,56
	Total des dépenses	**650 247,23**		Total des recettes	**419 619,22**
				Besoin de financement	-230 628,01
	Total	**650 247,23**			**188 991,21**

	Dépenses			Recettes	
11	Charges à caractère général (3)	996 767,18	13	Atténuation de charges	30 364,74
12	Charges de personnel	714 174,80	42	Opérations d'ordre entre sections (2)	55 855,23
42	Opérations d'ordre entre sections (4)	147 095,66	70	Produits des services (1)	421 135,44
65	Autres charges de gestion courantes	4 463,34	74	Participations	1 585 306,10
66	Charges financières	50 843,94	75	Autres produits de gestion courante	639,00
67	Charges exceptionnelles	5 254,52	77	Produits exceptionnels	5 746,04
	Total des dépenses	**1 918 599,44**		Total des recettes	**2 099 046,55**
	Excédent	180 447,11			
	Total	**2 099 046,55**			**2 099 046,55**

(1) On retrouve dans ce chapitre la facturation des usagers professionnels, des collectivités et des particuliers (115 451 €) et les reprises de matériaux (232 689 €)
(2) Reprises sur subventions
(3) Le montant versé aux prestataires s'élèvent à 861 154 €, soit 87 % du poste.
(4) Amortissements

LE COÛT DES MARCHÉS DE TRAITEMENT

Déchets verts broyés (secteur nord)	Enlèvement	En régie	Par benne de 8 tonnes
	Traitement	22,26 €	La tonne
	Coût total	22,26 €	La tonne

Déchets verts à broyer (secteur nord)	Broyage	6,98 €	La tonne
	Enlèvement	En régie	La tonne
	Traitement	22,26 €	La tonne
	Coût total	29,24 €	La tonne

Déchets verts à broyer (secteur sud)	Enlèvement	En régie	La tonne
	Broyage/criblage	9,98 €	La tonne
	Traitement	En régie	La tonne
	Coût total	9,98 €	La tonne

Gravats	Enlèvement	6,00 €	Par benne de 10 tonnes
(secteur sud)	Traitement	5,00 €	La tonne
	Coût total	11,00 €	La tonne

Bois propre	Enlèvement	En régie	Par benne de 3 tonnes
	Traitement	25,09 €	La tonne
	Coût total	25,09 €	La tonne

Bois de rebus (secteur nord)	Enlèvement	En régie	Par benne de 3 tonnes
	Traitement	35,10 €	La tonne
	Coût total	35,10 €	La tonne

Bois de rebus (secteur sud)	Enlèvement	20,00 €	Par benne de 3 tonnes
	Traitement	35,00 €	La tonne
	Coût total	55,00 €	La tonne

TOUT VENANT (secteur nord)	Enlèvement	En régie	Par benne de 3,5 tonnes
	Traitement	75,87 €	La tonne
	TGAP	15,00 €	La tonne
	Coût moyen	90,87 €	La tonne

TOUT VENANT (secteur sud)	Enlèvement	17,14 €	Par benne de 3,5 tonnes
	Traitement	53,00 €	La tonne
	TGAP	10,00 €	La tonne
	Coût moyen	80,14 €	La tonne

METAUX	Enlèvement	0.00 € HT	Par benne de 3 tonnes
	Traitement	0.00 € HT	La tonne
	Coût moyen	0.00 € HT	La tonne

CARTONS	Enlèvement	90,00 €	Par benne de 1,5 tonnes
	Traitement	25,00 €	La tonne
	Coût moyen	115,00 €	La tonne

Hors prix de reprise

DMS	Traitement	738,87 €	La tonne

Huile minérale	Enlèvement et traitement	0,00 €	La tonne
Huile de friture	Enlèvement et traitement	0,00 €	La tonne